



Le Plan de sauvetage américain (American Rescue Plan) diminue le coût de la couverture santé pour la plupart des New-Yorkais

Le NY State of Health peut vous aider à comprendre la nouvelle assistance financière, mettre à jour le montant de votre crédit d'impôt, et chercher et choisir un régime d'assurance maladie.

Contactez le NY State of Health :



en ligne à l'adresse :
nystateofhealth.ny.gov ;



en appelant notre centre
d'assistance
clientèle au : 1 855 355 5777
(téléscripteur : 1 800 662 1220) ;



pour demander une aide gratuite
à un(e) conseiller(ère) de
souscription, contactez-le (la) à
l'adresse : [info.nystateofhealth.
ny.gov/findassistor](https://info.nystateofhealth.ny.gov/findassistor).

Pour en savoir plus sur le Plan de sauvetage américain, veuillez consulter :
[https://info.nystateofhealth.ny.gov/
AmericanRescuePlan](https://info.nystateofhealth.ny.gov/AmericanRescuePlan).

Présentation de la nouvelle assistance financière

- Le Plan de sauvetage américain a été promulgué le 11 mars 2021. Il comprend une nouvelle assistance financière majorée pour les New-Yorkais souscrivant une assurance maladie par le biais du NY State of Health.
- Cette assistance financière est mise à disposition de tous les adhérents, **actuels et nouveaux**, y compris **pour la première fois, des personnes à plus haut revenu**.
- La majoration des crédits d'impôt est **désormais** proposée aux New-Yorkais disposant de revenus plus faibles ou modiques. Pour une personne seule, le revenu ne doit pas dépasser 51 040 \$ par an. Pour une famille de quatre personnes, le revenu ne doit pas dépasser 104 800 \$ par an.
- À partir de **juin**, les nouveaux crédits d'impôt seront proposés aux New-Yorkais dont les revenus sont supérieurs à ces montants.
- Restez attentif(ve) aux annonces et aux courriels du NY State of Health. Ils vous informent quand surviennent ces changements et ce que vous devez faire.

Le NY State of Health est en conformité avec les lois étatiques et les droits civils fédéraux en vigueur, et ne pratique aucune discrimination pour des raisons de race, de couleur, d'origine nationale, de croyance/religion, de sexe, d'âge, de situation matrimoniale/familiale, de handicap, de grossesse, de casier judiciaire, de condamnation(s) au pénal, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, de facteurs génétiques prédisposants, de statut militaire, de statut de victime de violence domestique et/ou de représailles.

Le Plan de sauvetage américain baisse le coût de la couverture santé pour la plupart des New-Yorkais

Ce qu'il faut faire :

Si vous êtes déjà adhérent(e) à un régime par le biais du NY State of Health et que vous bénéficiez d'une assistance financière :

- Vous êtes désormais admissible à une assistance financière majorée.
- Le NY State of Health envoie des lettres depuis début avril indiquant le nouveau montant majoré de votre crédit d'impôt. Suivez les instructions contenues dans la lettre pour mettre à jour le montant de votre crédit d'impôt.
- Si vous ne faites pas cette mise à jour d'ici juin, le NY State of Health l'augmentera automatiquement. Vous avez la possibilité d'apporter les changements en vous connectant à votre compte NY State of Health, en contactant votre conseiller(ère) de souscription ou en appelant le 1 855 355 5777.

Si vous avez commencé une demande d'adhésion au NY State of Health, mais sans souscrire à un régime d'assurance maladie :

- Si l'on vous a dit que vous *étiez admissible* à une assistance financière, vous avez désormais droit à une aide majorée. Connectez-vous dès à présent à votre compte NY State of Health et vérifiez si vous êtes admissible à un crédit d'impôt majoré, puis cherchez un régime et choisissez-le.
- Si l'on vous a dit précédemment que vous *n'étiez pas admissible* à une assistance financière, vous y avez peut-être droit désormais. Connectez-vous à votre compte NY State of Health en juin et vérifiez si vous êtes admissible à un crédit d'impôt majoré, puis cherchez un régime et choisissez-le.

Si vous êtes déjà adhérent(e) à un régime proposé par le NY State of Health et que vous ne bénéficiez pas d'une assistance financière :

- Vous êtes peut-être désormais admissible à un crédit d'impôt sur les primes versées.
- Ces nouveaux crédits d'impôt seront disponibles à partir de juin. Le NY State of Health vous enverra une lettre indiquant leur montant. Des instructions permettant de demander votre crédit d'impôt seront disponibles à l'adresse <https://info.nystateofhealth.ny.gov/AmericanRescuePlan>.

Si vous n'êtes pas encore adhérent(e) à un régime par le biais du NY State of Health et que vous n'avez jamais déposé de demande :

- Déposez votre demande dès aujourd'hui à l'adresse nystateofhealth.ny.gov pour connaître vos aides. La plupart des New-Yorkais remplissent les critères d'une couverture santé à faible prix ou gratuite. Il existe actuellement une assistance financière améliorée si vous avez un revenu plus faible ou modique (jusqu'à \$51 040 par an pour une personne ou jusqu'à \$104 800 par an pour une famille de quatre personnes).
- Si votre revenu est supérieur (plus de \$51 040 par an pour une personne ou plus de \$104 800 par an pour une famille de quatre), ces avantages seront disponibles par le biais du NY State of Health à partir de juin.